



COURSE CONNECTÉE 100% SOLIDAIRE

CHARTRE DU COUREUR

Afin d'assurer la santé et la sécurité de tous, compte tenu de la situation exceptionnelle liée à la Covid et au regard de nos valeurs responsables, cette chartre encadre le déroulement de la course connectée : la **Nocturne de Nîmes 2020**, tant sur le plan sanitaire qu'environnemental.

En s'inscrivant à cette épreuve vous vous engagez à :

- **Respecter les règles sanitaires en vigueur : courir seul(e) ou respecter la distanciation de 10m entre deux coureurs**
- **Privilégier des circuits peu fréquentés ou des heures creuses**
- **Ne pas courir si vous présentez ou avez présenté, dans les 14 derniers jours, des symptômes s'apparentant à ceux de la Covid**
- **Respecter le code de la route**
- **Participer dans un esprit de fair-play**
- **Prévenir un de vos proches lorsque vous partez courir**
- **Respecter les espaces naturels**
- **Ne pas jeter ses déchets dans la nature ou sur la voie publique**
- **Utiliser une gourde plutôt qu'une bouteille en plastique**